

ESKER

Société Anonyme

113 boulevard de la Bataille de Stalingrad
69100 VILLEURBANNE

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos du 31 décembre 2018

DELOITTE & ASSOCIES
Immeuble Higashi
106 cours Charlemagne
69002 LYON

ORFIS
Le Palais d'Hiver
149 boulevard de Stalingrad
69100 VILLEURBANNE

ESKER

Société Anonyme

113 boulevard de la Bataille de Stalingrad
69100 VILLEURBANNE

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos du 31 décembre 2018

A l'assemblée générale de la société ESKER,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ESKER relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Le paragraphe "Titres de participation et autres immobilisations financières" de la section "Principes, règles et méthodes comptables" de l'annexe décrit les règles et méthodes relatives à la dépréciation des immobilisations financières et, notamment, des titres de participation. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nos travaux ont consisté à examiner le caractère approprié de ces règles et méthodes, à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les évaluations retenues et à vérifier les calculs effectués ainsi que les informations fournies dans les notes de l'annexe.
- Le paragraphe "Frais de recherche et développement" de la section "Principes, règles et méthodes comptables" de l'annexe décrit les règles et méthodes relatives à la comptabilisation, à l'amortissement et à l'évaluation des frais de développement. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné le caractère approprié de ces règles et méthodes et leur mise en œuvre, ainsi que de l'information fournie dans les notes de l'annexe.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

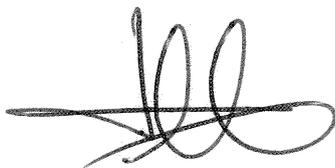
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon et Villeurbanne, le 30 avril 2019

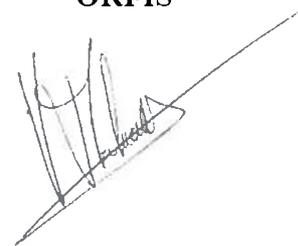
Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIES



Nathalie LORENZO CASQUET

ORFIS



Valérie MALNOY

BILAN

ACTIF (en euros)	Montants bruts	Amortissements, provisions	Montants nets au 31/12/2018	Montants nets au 31/12/2017
Immobilisations incorporelles	35 927 899	23 053 766	12 874 133	11 503 219
Immobilisations corporelles	7 192 011	2 530 875	4 661 135	3 910 812
Titres de participation et créances rattachées	50 956 669	4 245 361	46 711 308	46 258 109
Autres immobilisations financières	5 910 514	196 416	5 714 098	5 806 872
Total actif immobilisé	99 987 093	30 026 418	69 960 675	67 479 012
Stocks de matières premières, approvisionnements	105 175		105 175	129 295
Clients et comptes rattachés	13 202 961	86 190	13 116 771	10 962 075
Fournisseurs débiteurs		165 466	-165 466	-129 324
Autres créances	3 023 245		3 023 245	2 815 661
Valeurs mobilières de placement	506 327	13 435	492 892	3 192 221
Disponibilités	4 425 447		4 425 447	3 127 212
Total actif circulant	21 263 156	265 092	20 998 064	20 097 139
Charges constatées d'avance	1 195 576		1 195 576	608 413
Ecart de conversion actif	572 999		572 999	339 152
Total comptes de régularisation	1 768 575	0	1 768 575	947 565
TOTAL ACTIF	123 018 824	30 291 510	92 727 314	88 523 717
PASSIF (en euros)			31/12/2018	31/12/2017
Capital social			11 217 930	10 960 732
Primes d'émission			19 723 196	19 319 577
Réserve légale			1 096 073	1 078 872
Autres réserves			316 378	441 578
Report à nouveau			24 640 077	22 764 270
Résultat			4 975 716	3 648 772
Provisions réglementées			148 916	82 723
Total Capitaux Propres			62 118 286	58 296 524
Autres fonds propres				
Provisions pour risques et charges			1 651 449	1 283 008
Emprunts et dettes financières			10 669 395	13 967 680
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			5 294 742	3 722 404
Dettes fiscales et sociales			11 310 836	9 719 955
Autres dettes			49 493	98 391
Total dettes			27 324 466	27 508 430
Produits constatés d'avance			1 465 440	1 270 311
Ecart de conversion passif			167 673	165 444
TOTAL PASSIF			92 727 314	88 523 717

COMPTE DE RESULTAT

(en euros)	31/12/2018	31/12/2017
Ventes de marchandises	31 511	20 706
Production vendue	38 233 347	31 287 736
Chiffre d'affaires	38 264 858	31 308 442
Production immobilisée	5 306 028	4 790 499
Subventions d'exploitation	8 167	
Reprises de provisions et transferts de charges	286 220	266 477
Autres produits	6 335 949	5 635 873
Total produits d'exploitation	50 201 223	42 001 291
Achats de marchandises, matières et autres approvisionnements	996 588	877 750
Variation de stocks	24 120	-57 107
Autres achats & charges externes	13 007 246	10 809 527
Impôts, taxes et versements assimilés	1 108 282	946 823
Salaires et traitements	18 652 633	15 516 895
Charges sociales	8 559 231	7 098 021
Amortissements et provisions	4 981 431	4 460 905
Autres charges	82 778	150 612
Total charges d'exploitation	47 412 309	39 803 425
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 788 913	2 197 866
Produits financiers	4 138 334	2 259 906
Charges financières	1 357 647	932 626
Résultat financier	2 780 687	1 327 280
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	5 569 600	3 525 146
Produits exceptionnels	315 636	1 320 223
Charges exceptionnelles	1 089 455	1 271 765
Résultat exceptionnel	-773 818	48 458
Impôts sur les bénéfices	179 934	75 168
RESULTAT NET COMPTABLE	4 975 716	3 648 772



NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS

Les comptes sociaux de la société ESKER SA au 31 décembre 2018 ont été arrêtés par le Directoire et présentés pour approbation au Conseil de Surveillance du 21 mars 2019.

1. Faits caractéristiques de l'exercice

Abandon de créances au profit d'Esker Document Automation Asia Pte Ltd :

Un abandon de créances a été consenti à Esker Document Automation Asia Pte Ltd à hauteur de 235 437 € correspondant aux créances clients groupe.

Abandon de créances au profit d'Esker Document Automation Malaysia Sbn Bhd :

Un abandon de créances a été consenti à Esker Document Automation Malaysia Sbn Bhd à hauteur de 136 064,27 € correspondant à des créances client groupe.

Abandon de créances au profit d'Esker Italia :

Un abandon de créances a été consenti à Esker Italia à hauteur de 362 617,02 € correspondant à des créances clients groupe.

Nouvelle filiale à Hong Kong :

Esker Document Automation Hong Kong Ltd a été créée le 31 août 2018.

2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes au 31 décembre 2018 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2016-07 du 26/12/2016 relatif au Plan Comptable Général et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Suite à la transposition de la directive comptable européenne 2013/34 UE, des modifications ont été apportées au règlement ANC n°2014-03 avec la mise en œuvre du règlement 2015-06, celles-ci portant sur :

- La définition du fonds commercial
- L'évaluation des actifs corporels, incorporels et du fonds commercial postérieurement à leur date d'entrée
- Le mali technique de fusion.

La Société n'est pas impactée par ces modifications au niveau des comptes sociaux.

Suite à la nouvelle réglementation ANC 2015-05 du 2 juillet 2015, le résultat de change peut être enregistré en résultat d'exploitation ou en résultat financier en fonction de la nature des opérations l'ayant généré. Il est ainsi prévu d'enregistrer en résultat d'exploitation les résultats de change sur les dettes et créances commerciales. Le risque de change sur ces éléments est en effet lié à l'exploitation au titre par exemple, que les dépréciations de créances commerciales déjà enregistrées en résultat d'exploitation. A cet effet, un sous-compte de la classe 65 (autres charges de gestion courante) et son équivalent en classe 75 ont été créés.

Le poste gains et pertes de change apparaissant en résultat financier est réservé aux opérations ayant un caractère financier (emprunt bancaire en devise, liquidités en devises).

Les méthodes comptables appliquées sont identiques à celles utilisées pour la préparation des comptes annuels au 31 décembre 2017.

Recours à des estimations

L'établissement des états financiers nécessite la prise en compte par la Direction d'hypothèses et d'estimations ayant une incidence sur les états financiers.

Les principales estimations faites par le groupe portent notamment sur les hypothèses retenues pour

- L'évaluation et la dépréciation des actifs corporels et incorporels,
- L'évaluation des engagements de retraite,
- L'évaluation des provisions.

Ces estimations sont fondées sur les meilleures informations dont la Direction dispose à la date d'arrêté des comptes.

Immobilisations incorporelles

Frais de recherche et développement

Conformément au Règlement CRC 2004-06 sur les actifs applicables à compter du 1er janvier 2006, les frais de recherche sont comptabilisés en charges et les frais de développement sont immobilisés dès lors que l'entreprise peut démontrer que les critères suivants sont atteints :

- L'entreprise a l'intention, la capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme,
- Il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise,
- Le coût de l'actif incorporel créé à ce titre peut être évalué de façon fiable.

Les coûts de développement engagés par la société Esker concernent principalement des développements applicatifs et font l'objet d'un suivi individualisé. Ils sont principalement constitués des coûts salariaux.

Au titre de l'activité de développement de la société, deux catégories d'activité doivent être distinguées :

- Les activités de développement visant à créer de nouveaux produits ou à apporter de nouvelles fonctionnalités aux produits existants, pour lesquels les critères de capitalisation définis par le règlement CRC 2004-06 sont appréciés par les équipes de marketing et de R&D au moment du lancement de ces projets,
- Les activités de développement visant à maintenir les produits existants (adaptation aux nouveaux systèmes d'exploitation, maintenance corrective...), qui ne remplissent pas les conditions requises par le règlement et ne sont donc pas immobilisés.

Les frais de développement immobilisés sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité, estimée à 5 ans. Les frais correspondant à des projets non encore finalisés à la date de clôture sont comptabilisés en immobilisations incorporelles en cours et donnent lieu à des tests de dépréciation.

Autres immobilisations incorporelles

Les logiciels acquis sont comptabilisés en immobilisations incorporelles et sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité soit 5 ans. Les mesures fiscales dérogatoires permettant un amortissement accéléré de ces logiciels peuvent également être appliquées.

Immobilisations corporelles

La valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût historique d'acquisition. Ce coût comprend les frais directement attribuables au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue par la Direction.

L'amortissement des immobilisations est calculé linéairement sur les durées d'utilité estimées suivantes :

- | | |
|---|---------------|
| ▪ Terrain : | illimité |
| ▪ Bâtiment : | 20 ans |
| ▪ Installations générales et agencements : | de 5 à 10 ans |
| ▪ Installations techniques, matériel et outillage : | de 4 à 5 ans |
| ▪ Matériel de transport : | de 3 à 4 ans |
| ▪ Matériel de bureau et informatique : | de 2 à 4 ans |
| ▪ Mobilier : | 5 ans |



Titres de participation et autres immobilisations financières

La valeur brute des immobilisations financières est constituée par leur coût d'achat hors frais accessoires. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable.

La société utilise les différentes méthodes d'évaluation de la valeur d'utilité des titres de participations détenus, en fonction de chaque situation particulière. Les méthodes d'évaluation sont les suivantes :

- Actif net comptable des sociétés. En cas de situation nette négative, la valeur des titres de participation est ainsi totalement dépréciée et la quote-part de situation nette négative revenant à la société Esker est comptabilisée via une dépréciation des créances éventuellement complétée d'une provision pour risques et charges
- Valeur actuelle des flux de trésorerie futurs.

Actions propres

Les actions propres acquises par la société dans le cadre des différents programmes de rachat d'actions visés par l'AMF et autorisés par les Assemblées Générales de la société sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition. A la date de clôture, une provision pour dépréciation est constatée si leur valeur d'inventaire constituée par le cours moyen de bourse du dernier mois avant la clôture de l'exercice est inférieure au prix d'achat.

Les actions propres affectées à des plans de stock-options destinés aux salariés sont classées en valeurs mobilières de placement. Les actions rachetées dans le cadre d'un contrat de liquidité et les actions sans destination précise sont classées en titres immobilisés.

Stocks

Les stocks sont valorisés à leur coût d'acquisition par application de la méthode du coût moyen unitaire pondéré. Une provision pour dépréciation des stocks est constatée lorsque la valeur brute est inférieure à leur valeur probable de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées en fonction du risque de non recouvrement apprécié au cas par cas.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont calculées selon la méthode « FIFO », une dépréciation est constatée si la valeur de marché devient inférieure à la valeur comptable.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont constituées des amortissements dérogatoires, et sont dotées et reprises en conformité avec les règles fiscales en vigueur.

Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. L'écart de conversion qui résulte de la valorisation des dettes et créances en devises est inscrit en comptes de régularisation, à l'actif s'il s'agit d'une perte latente et au passif s'il s'agit d'un profit latent. Les pertes latentes non couvertes font l'objet d'une provision pour risques.

Litiges et provisions pour risques et charges

D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêt des comptes par la direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

Indemnités de départ à la retraite

En application de la loi française, la société a l'obligation de verser aux salariés partant en retraite une indemnité de fin de carrière. Les engagements correspondants sont calculés annuellement selon la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière. Ce calcul est réalisé en application de la convention collective applicable (SYNTEC) et repose notamment sur les éléments suivants :

- Âge estimé de départ en retraite,
- Ancienneté du personnel à la date de départ en retraite,
- Probabilité de présence des salariés dans l'entreprise à l'âge de départ en retraite,
- Taux d'augmentation des salaires,
- Taux d'actualisation.

Les engagements ainsi calculés sont comptabilisés en provision pour risques et charges. Les écarts résultant des changements d'hypothèses actuarielles sont comptabilisés en résultat dès qu'ils sont constatés. Les indemnités de départ à la retraite sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont effectivement supportées.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la société est principalement constitué de ventes de licences, de contrats de prestation de maintenance et de prestations de services associées (formation et assistance à la mise en œuvre), de ventes services accessibles à la demande via internet (externalisation des envois de fax et courriers) et de fournitures de matériel (cartes fax).

- Les ventes de licences et de matériel sont comptabilisées en chiffre d'affaires à la date de livraison,
- Les produits relatifs aux contrats de maintenance sont comptabilisés en chiffre d'affaires de manière linéaire sur la durée totale du contrat. Dans le cas de contrats portant sur l'exercice en cours et les exercices suivants, des produits constatés d'avance sont comptabilisés à la clôture de l'exercice pour la partie des contrats correspondant aux exercices futurs,
- Les prestations de services liées aux ventes de logiciels sont comptabilisées en chiffre d'affaires au fur et à mesure de leur réalisation,
- Les autres prestations de services sont constatées en chiffre d'affaires à leur date de réalisation.

Crédit d'impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi est comptabilisé, conformément à l'avis ANC, en réduction des charges de personnel dans le compte de résultat.

Conformément aux dispositions de l'article 76 de la Loi de Finances pour 2015, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- En matière d'investissement,
- De recherche, d'innovation,
- De formation et de recrutement.

3. Notes relatives au bilan et compte de résultat

NOTE 1 Immobilisations incorporelles

Au 31/12/2018 En euros	Ouverture	Augmen- tations	Diminu- tions	Clôture
Frais de développement	27 658 815	5 123 532		32 782 347
Logiciels	561 789	17 995	-56 014	523 770
Autres immobilisations incorporelles	59 363			59 363
Immobilisations incorporelles en-cours	2 379 923	5 306 028	-5 123 532	2 562 419
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES VALEURS BRUTES	30 659 891	10 447 555	-5 179 546	35 927 899
Frais de développement	18 541 683	3 938 840		22 480 522
Logiciels	555 941	13 996	-55 647	514 289
Autres immobilisations incorporelles	59 048	274	-367	58 955
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES AMORTISSEMENTS	19 156 671	3 953 110	-56 014	23 053 766
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES VALEURS NETTES	11 503 220	6 494 445	-5 123 532	12 874 133

Les variations constatées concernent principalement les frais de développement qui ont été immobilisés sur la période, et notamment sur les développements de nos solutions en mode SaaS (Esker On Demand), activés tous les semestres.

NOTE 2 Immobilisations corporelles

Au 31/12/2018 En euros	Ouverture	Augmen- tations	Diminu- tions	Clôture
Installations techniques, matériel et outillage	2 298 061	890 615	-593 965	2 594 711
Matériel de transport	13 289	3 004	-950	15 343
Matériel de bureau et informatique	2 369 449	571 962	-215 472	2 725 939
Bâtiments et terrains	1 856 018			1 856 018
Immobilisations corporelles en cours	0			0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES - VALEURS BRUTES	6 536 817	1 465 581	-810 388	7 192 011
Installations techniques, matériel et outillage	799 189	289 694	-422 665	666 218
Matériel de transport	11 329	3 063	-630	13 762
Matériel de bureau et informatique	1 624 887	379 343	-211 082	1 793 148
Bâtiments et terrains	14 118	43 671		57 789
Immobilisations corporelles en cours	0			0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES - AMORTISSEMENTS	2 449 524	715 771	-634 377	2 530 918
IMMOBILISATIONS CORPORELLES - VALEURS NETTES	4 087 293	749 811	-176 011	4 661 093

Les principales diminutions de la période sont liées au déménagement en janvier 2018 dans de nouveaux locaux (883 K€ d'installations et matériels mis au rebut).

Les acquisitions de la période concernent principalement le matériel informatique (698 K€ - serveurs et machines liés à la croissance de l'activité, postes de travail liés à l'augmentation de l'effectif et renouvellement du parc existant), les travaux effectués à l'usine courrier de Décines (92 K€), les travaux et frais d'aménagements des nouveaux locaux (552 K€) et le mobilier (192 K€).

NOTE 3 Immobilisations financières

Au 31/12/2018 En euros	Ouverture	Augmen- tations	Diminu- tions	Clôture
Titres de participation	44 779 227	1 126		44 780 354
Créances rattachées	6 150 857	2 335 240	-2 309 781	6 176 316
Actions Esker	2 378 792			2 378 792
Obligations	2 994 425	417 205	-335 375	3 076 255
Autres*	433 654	2 353 965	-2 332 153	455 467
IMMOBILISATIONS FINANCIERES VALEURS BRUTES	56 736 957	5 107 536	-4 977 309	56 867 184
Titres de participation	589 218			589 218
Créances rattachées	4 082 758		-426 615	3 656 143
Actions Esker	0			0
Obligations	0	196 416		196 416
Autres*	0			0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DEPRECIATION	4 671 976	196 416	-426 615	4 441 777
IMMOBILISATIONS FINANCIERES VALEURS NETTES	52 064 981	4 911 120	-4 550 694	52 425 407

* comprend le compte de liquidité, les dépôts et les cautionnements

Titres de participation

Le détail des titres de participation (bruts et nets) est donné dans le « tableau des filiales et participations ».

Les principales variations portent sur les provisions de la période, qui ont été estimées conformément à la méthode décrite dans les méthodes et principes comptables de la section 2 de la présente annexe.

Comme pour les exercices précédents, un test de dépréciation a été effectué au 31 décembre 2018 sur les titres Esker Inc. Ce test n'a pas révélé de perte de valeur nécessitant la comptabilisation d'une provision sur titre au 31 décembre 2018.

Les tests de dépréciation conduisent à déterminer la valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie ou d'un regroupement d'UGT, qui est la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la valeur comptable. En pratique, la valeur d'utilité est retenue, déterminée à partir de projections actualisées des flux futurs de trésorerie d'exploitation sur une durée de 5 ans et d'une valeur terminale.

Les hypothèses retenues pour déterminer la valeur terminale en matière de croissance (3%) et du taux d'actualisation (8,7%) sont conformes aux données disponibles sur le marché et prudentes.

Des tests ont été effectués pour apprécier la sensibilité de la valeur recouvrable aux variations de certaines hypothèses actuarielles, principalement le taux d'actualisation, le taux de croissance à l'infini et le niveau de résultat d'exploitation.

Créances rattachées à des participations

L'évolution des créances rattachées à des participations provient principalement des éléments suivants :

- Augmentation de 16 K€ de la créance Esker Australie liée à l'augmentation de 310 K€ des créances à long terme et de l'impact de la variation du taux de change du dollar australien (-294 K€),
- Augmentation de 19 K€ de la créance Esker Asia, uniquement liée à la conversion de cette créance en devises et à la variation du taux de change du dollar singapourien au 31/12/2018,
- Diminution de 10 K€ de la créance Esker UK, uniquement liée à la conversion en devise de cette créance suite à la variation du taux de change de la livre sterling au 31/12/2018.

Actions Esker

La variation des actions propres est présentée dans la note 4 ci-après.

Obligations

Le portefeuille obligataire s'élève à 3076 K. Une moins-value de 198 K€ a été constatée au 31/12/18 et provisionnée.

NOTE 4 Actions propres

Le nombre et la valeur des actions propres détenues par la société ont évolué de la manière suivante au cours de l'exercice 2018 :

Nombre d'actions propres	Titres immobilisés	Valeurs mobilières	Exercice 2018
Nb d'actions propres détenues au 1/01/2018	144 196	7 357	151 553
Transfert			
Achats d'actions (contrat de liquidité)		39 472	39 472
Ventes d'actions (contrat de liquidité)		(37 653)	(37 653)
Levées d'option d'achats			0
Nb d'actions propres détenues au 31/12/2018	144 196	9 176	153 372
Actions propres (en euros)	Titres immobilisés	Valeurs mobilières	Exercice 2018
Solde brut au 1/01/2018	2 378 730	289 263	2 667 993
Provision	0	0	0
Solde net au 1/01/18	2 378 730	289 263	2 667 993
Transfert			0
Achats d'actions (contrat de liquidité)		2 284 472	2 284 472
Ventes d'actions (contrat de liquidité)	0	(2 123 782)	(2 123 782)
Levées d'option d'achats			0
Solde brut au 31/12/2018	2 378 730	449 953	2 828 683
Provision	0	0	0
Solde net au 31/12/2018	2 378 730	449 953	2 828 683

La variation des actions propres comptabilisées en valeurs mobilières correspond aux achats et ventes de titres dans le cadre du contrat de liquidités. Les actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidités, préalablement comptabilisées en immobilisations financières, ont été reclassées en valeurs mobilières de placement compte tenu de l'objectif du contrat de liquidités conclu, qui ne prévoit que la régularisation de cours.

Au 31 décembre 2018, une provision de 13 K€ pour dépréciation a été comptabilisée sur les actions propres.

NOTE 5 Créances clients

En euros	31/12/2018			31/12/2017		
	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur brute	Provision	Valeur nette
Créances clients - hors Groupe	9 612 915	-18 127	9 594 788	7 846 837	-5 668	7 841 169
Créances clients - Groupe	3 590 046	-68 064	3 521 983	3 218 904	-97 999	3 120 905
TOTAL CREANCES CLIENTS	13 202 961	-86 190	13 116 771	11 065 741	-103 667	10 962 075

NOTE 6 Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances

<i>En euros</i>	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	6 176 315		6 176 315
Autres immobilisations financières	5 910 514		5 910 514
Clients douteux ou litigieux	21 020		21 020
Autres créances clients	13 181 942	13 181 942	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 746	4 746	
Autres impôts, taxes et assimilés	1 848 102	1 489 888	358 214
Comptes courants Groupe	930 232	930 232	
Débiteurs divers	2 421	2 421	
Charges constatées d'avance	1 195 576	1 195 576	
TOTAL GENERAL	29 270 869	16 804 806	12 466 063

Etat des dettes

<i>En euros</i>	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Avance conditionnée	0	0	0	
Emprunts et dettes financières divers	10 690 329	5 556 736	5 133 593	
Fournisseurs et comptes rattachés	5 294 742	5 294 742		
Personnel et comptes rattachés	5 671 627	5 671 627		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 827 457	3 827 457		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 020 128	1 020 128		
Autres impôts, taxes et assimilés	791 624	791 624		
Groupe et associés	0		0	
Autres dettes	49 493	49 493		
Produits constatés d'avance	1 465 440	1 465 440		
TOTAL GENERAL	28 810 841	23 677 248	5 133 593	

NOTE 7 Etat de conversion sur dettes et créances libellées en monnaies étrangères

<i>En euros</i>	Ecart de conversion actif	Ecart de conversion passif
Créances rattachées à des participations	0	167 673
Créances d'exploitation	572 999	0
Dettes d'exploitation	0	0
TOTAL	572 999	167 673

Le solde des écarts de conversion a fait l'objet d'une dotation sur provision au 31 décembre 2018.

NOTE 8 Produits à recevoir et charges à payer

<i>En euros</i>	2018
Créances clients et comptes rattachés	730 539
Autres créances	
• Fournisseurs - avoirs à recevoir	356
• Personnel - produits à recevoir	0
• Organismes sociaux - produits à recevoir	4 746
• Divers - produits à recevoir	358 214
TOTAL DES PRODUITS A RECEVOIR	1 093 855
Dettes fournisseurs et comptes rattachées	3 458 709
Dettes fiscales et sociales	
• Etat - charges à payer	201 951
• Personnel - provision congés payés, primes et intéressement	5 580 808
• Organismes sociaux	2 819 673
• Taxes assises sur salaires	0
Autres dettes :	
• Clients - avoirs à établir	0
• Divers - charges à payer	0
TOTAL DES CHARGES A PAYER	12 061 141

NOTE 9 Charges et produits constatés d'avance

Les charges constatées d'avance sont principalement constituées de charges d'exploitation courante.

Les produits constatés d'avance concernent :

- les contrats de maintenance commercialisés par la société. Le chiffre d'affaires correspondant est en effet comptabilisé linéairement sur la durée totale des contrats.
- Les abonnements facturés d'avance dont le revenu est ensuite reconnu mensuellement
- Les prestations de services pour les projets dont le chiffre d'affaires à l'avancement est inférieur au montant facturé

NOTE 10 Capital social et variation des capitaux propres

	Valeur (en euros)	Nombre d'actions
Capital social au 31 décembre 2017	10 960 732	5 480 366
Augmentation de capital	125 200	62 600
Levée de stock options	131 998	65 999
Capital social au 31 décembre 2018	11 217 930	5 608 965

(en euros)	Capital et prime d'émission	Résultat	Réserves	Report à nouveau	Provisions réglementées	Capitaux propres
Situation au 31 décembre 2017	30 280 309	3 648 772	1 520 449	22 764 270	82 723	58 296 524
Augmentation de capital			-125 200			-125 200
Options de souscription d'actions	660 817					660 817
Autres mouvements					66 193	66 193
Affectation du résultat de l'exercice		-3 648 772	17 202	1 875 807		-1 755 764
Résultat de l'exercice		4 975 716				4 975 716
Situation au 31 décembre 2018	30 941 126	4 975 716	1 412 451	24 640 077	148 916	62 118 286

65 999 options de souscription d'actions ont été exercées au cours de l'exercice 2018, générant une augmentation du capital social de 132 K€ et une prime d'émission de 404 K€.

Les actions propres au nombre de 153 372 au 31/12/2018, représentent 2,73 % du capital de la société (contre 2,77% au 31/12/17). Ces actions propres n'ont pas de droit de vote, ce qui porte le nombre de droits de votes attachés au capital à 5 455 593 au 31/12/2018.

Le 2 juillet 2018, le directoire a constaté l'attribution définitive de 62 600 actions attribuées le 1^{er} juillet 2016 dans le cadre d'un plan d'attribution gratuite d'actions et a décidé d'augmenter le capital de 125 200 € au moyen de la création de 62 600 actions nouvelles de 2 € chacune, sans prime d'émission par prélèvement sur le compte « autres réserves ».

Un dividende a été distribué aux actionnaires au cours de la période, en espèces à hauteur de 1 756 K€.

NOTE 11 Plans de stocks options et bons de souscription d'actions

Les variations du nombre d'options de souscriptions, bons de souscriptions d'actions et actions gratuites attribués au personnel du groupe au cours de l'exercice 2018 se présentent de la manière suivante :

	Options de souscription d'actions		Bons de souscription d'actions		Actions Gratuites attribuées, non émises	
	Quantité	Prix d'exercice moyen pondéré en €	Quantité	Prix d'exercice moyen pondéré en €	Quantité	Prix d'exercice moyen pondéré en €
Solde à exercer au 31/12/2017	244 255	13,77	0	0,00	111 500	38,90
Quantité attribuée	23 000	57,49				
Quantité exercée	-65 999	8,12			-62 600	34,30
Quantité échue ou perdue pour cause de départ	-2 876	44,74				
Solde à exercer au 31/12/2018	198 381	20,27	0	0,00	48 900	46,55

Il n'y a pas d'attribution d'actions gratuites en 2018.

NOTE 12 Provisions pour risques et charges et litiges

<i>En euros</i>	Provision au début de l'exercice	Augmentation de l'exercice	Montant utilisés au cours de l'exercice	Montants non utilisés repris au cours de l'exercice	Provision à la fin de l'exercice
Provisions pour pertes de change	339 152	1 023 984		-790 138	572 998
Provision pour risque financier	1				1
Autres provisions pour risques	80 405		-80 405		0
Provision pour indemnité de départ en retraite	863 450	215 000			1 078 450
Total	1 283 008	1 238 984	-80 405	-790 138	1 651 449

- Les provisions pour indemnités de départ en retraite sont analysées dans la note 13 ci-après.
- La provision de 80 K€ enregistrée en 2017 pour la remise en état des locaux du 10 rue des Emeraudes à Lyon a été extournée, les travaux ayant été effectués.

NOTE 13 Indemnité de départ en retraite

En France, les engagements relatifs aux indemnités de départ en retraite des salariés de la société ont été évalués selon la même méthode que l'exercice précédent avec l'application d'une table de turn-over afin en fonction de l'ancienneté du salarié. En effet, le turn-over constaté diminue avec l'augmentation de l'ancienneté du salarié.

Ainsi, les hypothèses utilisées pour le calcul des engagements de retraite au 31 décembre 2018 sont les suivantes :

Hypothèses d'évaluation des engagements de retraite en France

• Taux d'actualisation	1,53%
• Taux de croissance des salaires	1,50%
• Taux de charges sociales	45%
• Age de départ en retraite	65 ans
• Taux de turnover	8,00%

Une partie des engagements de retraite ont été externalisé dans un fond depuis deux ans pour 350 K€.

NOTE 14 Ventilation du chiffre d'affaires

Par secteur d'activité

<i>En euros</i>	31/12/18	31/12/17
Vente de Hardware	49 229	77 770
Vente de licence, contrats de maintenance	959 653	969 245
Prestations de services	10 201 765	6 450 724
Activité On demand	27 054 211	23 810 703
CHIFFRE D'AFFAIRES	38 264 858	31 308 442

Par secteur géographique

En euros	31/12/18	31/12/17
France	24 250 456	20 340 083
Etranger	14 014 403	10 968 360
CHIFFRE D'AFFAIRES	38 264 858	31 308 442

NOTE 15 Transferts de charges

En euros	31/12/2018	31/12/2017
Indemnités journalières de sécurité sociale & autres organismes	84 782	45 247
Avantages en nature salariés	128 171	123 426
Remboursements d'assurance	832	
Remboursements de frais de formation professionnelle continue	26 498	1 410
Aide à l'embauche PME - Ministère du travail	7 350	16 783
Divers		
TOTAL	247 634	186 866

NOTE 16 Résultat financier

En euros	31/12/2018	31/12/2017
Dotation aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	0	123 742
Dotation aux provisions pour perte de change	1 262 975	640 138
Dotation aux provisions pour risques et charges	0	0
Autres charges financières	55 070	66 775
Pertes de change	39 602	101 971
CHARGES FINANCIERES	1 357 647	932 626
Reprise sur provisions pour perte de change	790 138	523 779
Reprise de provisions des immobilisations financières	509 531	392 914
Reprise sur provisions pour risques et charges	0	117 869
Produits nets sur cession de VMP et autres placements	109 397	84 960
Produits financiers de participation	2 709 548	1 000 000
Autres produits financiers	10 478	5 035
Gains de change sur achats et ventes groupe	9 242	135 349
PRODUITS FINANCIERS	4 138 334	2 259 906
RESULTAT FINANCIER	2 780 687	1 327 280

L'impact du change latent sur le résultat financier de l'année est une charge de 193 K€ contre une charge de 116 K€ pour l'exercice précédent. Le change latent provient, principalement des dotations aux provisions pour perte de change.

Le risque de change encouru par la société est principalement lié aux opérations intragroupes réalisées en dollars, livres sterling, dollars singapouriens, dollars australiens, ringgit malaysien et dollars canadiens.

La société a reçu un dividende de 1 000 000 € de la société Calva EDI et de 2 000 000 USD de la société Esker Inc.

NOTE 17 Résultat exceptionnel

<i>En euros</i>	31/12/2018	31/12/2017
Abandon de créances	734 119	696 188
Dotation aux amortissements dérogatoires	66 193	66 193
Valeurs nettes comptables immobilisations cédées	43 000	5 327
Moins-values sur cessions d'actions propres	0	0
Dotation pour risques et charges exceptionnels	147 706	42 838
Dons et libéralités	0	16 914
Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs	4 787	
Autres charges exceptionnelles diverses	93 650	444 305
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 089 455	1 271 765
Reprise sur amortissements dérogatoires	0	0
Reprise sur provision pour dépréciation des actions propres	0	0
Boni sur cessions d'actions propres	46 731	1 285 387
Produits de cession d'immobilisations	12 019	29 259
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs	0	5 578
Reprise sur provision pour risques et charges	256 886	
Autres produits exceptionnels divers	0	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	315 636	1 320 223
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-773 818	48 458

Les abandons de créance ont été consentis à différentes filiales du groupe (cf. le détail note 1 page 5).

NOTE 18 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

L'impôt comptabilisé au titre de l'exercice clos le 31/12/2018 s'analyse de la manière suivante

<i>En euros</i>	Impôt comptabilisé
Crédit d'impôt recherche	777 462
Contribution additionnelle IS	3 069
Impôt sur les sociétés	-600 597
(Charge) / produit d'impôt	179 934

La ventilation de l'impôt est analysée ci-dessous :

<i>En euros</i>	Résultat avant impôt	(Impôt dû)/économie	Résultat net comptable
Résultat courant	5 569 600	-1 215 335	6 784 936
Crédit d'impôt recherche		777 462	-777 462
Résultat exceptionnel	-773 818	257 939	-1 031 758
Résultat comptable	4 795 782	-179 934	4 975 716

NOTE 19 Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

En euros	31/12/2017		Variation Résultat	31/12/2018	
	Actif	Passif		Actif	Passif
DECALAGES CERTAINS OU EVENTUELS					
1. Charges non déductibles temporairement					
Congés payés	1 864 540		361 299	2 225 839	
Contribution de solidarité	8 789		7 451	16 240	
Provision indemnité de départ en retraite	863 450		215 000	1 078 450	
2. Charges déduites ou produits imposés fiscalement et non encore comptabilisés					
Ecart de conversion passif	165 444		2 229	167 673	
ELEMENTS A IMPUTER					
Déficits reportables	0		0	0	
Moins values à long terme			0		
Perte des moins values à long terme - changement de régime fiscal			0		
TOTAL	2 902 223	0	585 979	3 488 202	0
Taux d'impôt	31,00%	31,00%	31,00%	31,00%	31,00%
ALLEGEMENT / ACCROISSEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔT	899 689	0	181 653	1 081 343	0

NOTE 20 Engagements financiers

Crédit-Bail

En euros	Valeur d'origine	Coût total du finance- ment	Valeur résiduelle de l'option d'achat	Charges sur exercices antérieurs	Charges de l'exercice	Engage- ments restant dus	Echéance des engagements restants dus		
							< 1 an	entre 1 et 5 ans	> 5 ans
Matériel et outillage	4 638 480	4 670 782	46 370	2 647 255	934 156	1 089 371	653 510	435 861	0
TOTAL	4 638 480	4 670 782	46 370	2 647 255	934 156	1 089 371	653 510	435 861	0

Autres engagements

Nantissement de 131 250 actions de la société Calva EDI affecté au CMT de 3 000 000 € à échéances 04/2019.

4. Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Au 31 décembre 2018, le montant du CICE comptabilisé par Esker SA au titre de l'exercice s'élève à 330 741 €. Le CICE a été enregistré, en résultat, en réduction des charges de personnel (dans la rubrique « charges sociales ») et au bilan en moins de l'IS à payer dans le « Dettes fiscales et sociales ». Le CICE d'un montant de 322 449€ a été utilisé pour réaliser les investissements de 2018.

Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice

Néant.

Rémunération des dirigeants

AU 31/12/2018	Rémunération versée (base brute)	Nature de la rémunération versée			
		Salaires fixes, honoraires	Salaires variables	Avantages en nature	Jetons de présence
En euros					
Membres du Directoire	699 811	380 863	304 524	14 424	
Membres du Conseil de Surveillance	87 000	60 000			27 000
TOTAL	786 811	440 863	304 524	14 424	27 000

Effectif moyen

	31/12/2018	31/12/2017
Cadres	262	217
Employés	38	26
TOTAL EFFECTIF MOYEN	300	244

Identité de la société établissant les comptes consolidés

ESKER
113 Boulevard de la Bataille de Stalingrad
69100 Villeurbanne

RCS LYON B 331 518 498

www.esker.fr

Tableau des filiales et participations

En euros	Capital	Capitaux propres dont résultat	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus (brut)	Valeur comptable des titres détenus (net)	Prêts et avances consentis par la société	Montant des cautions et avais donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividende encaissés	Observation
Filiales (plus de 10 % du capital détenu)											
Esker Inc	873	17 644 579	100%	33 390 187	33 390 187			31 108 885	4 295 284		
Esker GmbH	26 000	909 736	100%	26 334	26 334			2 975 633	253 827		
Esker Ltd	112	2 880 500	100%	135	135	1 234 721		4 216 750	732 406		
Esker Italia SRL	10 400	10 400	100%	15 985	0			1 445 631	-362 391		
Esker Iberica SL	3 004	198 567	100%	3 087	3 087	0		3 515 892	-39 244		
Esker Australia Pty Ltd	215 783	-3 125 595	100%	249 125	0	4 229 346		2 768 712	198 019		(1)
Esker Asia Pte Ltd	(1)	(1)	100%	62 656	0						(2)
Esker Document Automation Asia Pte Ltd	192 419	-436 486	100%	186 012	1	712 249		1 385 389	-6 851		(1)
Esker Document Automation Malaysia Pte Ltd	63 402	-233 530	100%	75 440	0			766 161	-340		
Esker Solution Canada	1	497 513	100%	1	1			679 771	238 652		
CalvaEDI	42 000	1 024 708	100%	6 042 045	6 042 045			2 606 447	742 780		
e-integration GmbH	100 000	883 332	100%	4 588 918	4 588 918			3 240 159	111 309		
Esker Document Automation Hong Kong Ltd	1 115	3 121	100%	1 126	1 126			45 098	2 006		
Neotouch Cloud Solution	30 000	2 448 897	30%	9 000	9 000			7 272 719	1 050 717		(3)
PROMitea	25 000	NC	20%	100 000	0			NC	NC		
Axeleo				30 303	30 303						
Total				44 780 354	44 091 138	6 176 315	0	62 027 246	7 216 174	0	0